Public

- Cadres, agents de maîtrise, dirigeants, et toute personne désirant se présenter à l'examen du CIFMD de Conseiller à la Sécurité en Transport de Marchandises Dangereuses

Prérequis

- Esprit d'analyse et de synthèse, réelles aptitudes à la rédaction de rapports.
- Avoir assisté au « Tronc Commun » (PCRE24).

Modalités d'admission

- Aucune en dehors des prérequis

Durée

- 21 heures

Effectif

- Maximum réglementaire : 15 participants

Modalités et méthodes pédagogiques

- Présentiel
- La formation est basée sur des applications pratiques : les participants doivent obligatoirement être dotés de l'ADR et arrêté TMD en vigueur
- Alternance de séances de face à face, individualisation, exercices, …

Qualité des formateurs

- Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique

Documents remis

- Attestation de fin de formation

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation

Nous contacter

www.aftral.com
0809 908 908

CONSEILLER A LA SECURITE : MODE ROUTIER SPECIALITE CHIMIQUE

Objectifs généraux

- Acquérir les connaissances nécessaires à l'obtention du certificat de Conseiller à la Sécurité pour le mode routier spécialité chimique

Les plus de la formation

- Des moyens matériels performants et innovants
- Des supports digitaux adaptés
- Une formation active et inter active avec des cas pratiques
- Remise d'une documentation complète et ciblée

Mode d'évaluation des acquis

- Evaluation à l'aide de cas pratiques

Validation

- Attestation de formation
- L'apprenant pourra se présenter à l'examen pour l'obtention du Certificat de formation pour les Conseillers à la Sécurité pour le Transport de Marchandises Dangereuses
- Sans niveau spécifique
- Possibilité de valider un/des blocs de compétences : Sans objet
- Equivalences, passerelles, débouchés : https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rs/5770
- Code RS : 5770
- Certificateur : Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires (date de décision : 06/02/2019)
- Code Certif Info : 112761

Agrément

- Sans objet

PROGRAMME

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	**Identifier les objectifs et étapes de la formation**	/
▪ Vérification du respect des prérequis ▪ Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels ▪ Présentation de la formation ▪ Modalités pratiques ▪ Tour de table		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia

MODE ROUTIER SPECIALITE CHIMIQUE relatif aux produits des classes 3 (dont produits de n^{os} ONU 1202, 1203, 1223, 3475, et carburant aviation de n° ONU 1268 ou 1863), 4.1, 4.2, 4.3, 5.1, 5.2, 6.1, 6.2, 8 et 9

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
2	**Expliquer la classification des mélanges de matières dangereuses**	**Durée variable en fonction des besoins participants**
▪ ***Classification des mélanges*** ▪ *Cas particulier : classification alternative de la classe 8*		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
3	**Définir les exemptions totales de l'ADR**	**Durée variable en fonction des besoins participants**
Exemptions totales ▪ Exemptions générales ▪ Dispositions spéciales		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
4	**Identifier les exemptions dues au conditionnement**	**Durée variable en fonction des besoins participants**
Colis en quantités limitées et exceptées ▪ Exercices issus des annales du CIFMD		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
5	**Décrire le conditionnement des matières dangereuses selon l'ADR**	**Durée variable en fonction des besoins participants**
Emballages ▪ Instruction d'emballage et disposition spéciale d'emballage ▪ Emballage en commun ▪ Marquage d'homologation ▪ Etiquetage en ADR / CLP ▪ Suremballage ▪ Les emballages vides ▪ Compatibilité chimique des emballages en plastique ▪ Exercices issus des annales du CIFMD		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
6	**Appliquer les obligations pour les transports en exemption partielle**	**Durée variable en fonction des besoins participants**
Exemption partielle du 1.1.3.6 ▪ Principe ▪ Exercices		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
7	**Définir les caractéristiques d'une citerne conforme**	**Durée variable en fonction des besoins participants**

Citernes

- Citernes mobiles
- Citernes ADR
- Flexibles
- Exercices issus des annales du CIFMD

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Salle équipée d'un ensemble multimédia
Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
8	**Expliquer les obligations concernant la formation**	**Durée variable en fonction des besoins participants**

Formations

- Formations des personnes intervenant dans le transport des marchandises dangereuses (formation 1.3)
- Formations des conducteurs

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Salle équipée d'un ensemble multimédia
Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
9	**Identifier les documents de bord obligatoires**	**Durée variable en fonction des besoins participants**

Documents de bord

- Mentions sur le document de transport
- Consignes écrites selon l'ADR
- Certificat de formation des conducteurs
- Document d'identification
- Certificat d'agrément
- Exercices issus des annales du CIFMD

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Salle équipée d'un ensemble multimédia
Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
10	**Définir les dispositions concernant le chargement, le déchargement et la manutention**	**Durée variable en fonction des besoins participants**

Contrôle des unités de transport

- Chargement des véhicules pour vrac
- Interdictions de chargement en commun
- Limitations en quantités transportées
- Signalisation / Placardage
- Equipements
- Agrément des véhicules citernes
- Cas particulier de l'amiante
- Exercices issus des annales du CIFMD

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Salle équipée d'un ensemble multimédia
Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
11	**Décrire les règles de circulation des véhicules transportant des matières dangereuses**	**Durée variable en fonction des besoins participants**

- ***Règles de circulation / stationnement / tunnels***

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Salle équipée d'un ensemble multimédia
Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
12	**Expliquer les obligations relatives à la sûreté**	**Durée variable en fonction des besoins participants**

Sûreté

- Dispositions générales
- Dispositions supplémentaires concernant les marchandises dangereuses à haut risque
- Exercices issus des annales du CIFMD

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Salle équipée d'un ensemble multimédia
Ressources pédagogiques

L'utilisation du genre masculin dans le texte permet de l'alléger mais ne peut être perçue comme de la discrimination en référence à la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les hommes et les femmes.

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
13	**Définir les obligations des différents intervenants**	**Durée variable en fonction des besoins participants**
Responsabilités / obligations ***Révisions*** ▪ Exercices issus des annales du CIFMD : QCM et EDC		**MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES** Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
14	**Bilan et synthèse de la formation**	**/**
▪ Bilan ▪ Synthèse ▪ Evaluation de satisfaction		**MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES** Salle équipée d'un ensemble multimédia